

Le « mode d'attribution indirect »: une catégorie venue d'ailleurs

Fayssal Tayalati & Vassil Mostrov



CLAP 19, Université de Strasbourg, 3-4 octobre 2019

0. Introduction

(1) 'anā magribiyy-u l' -aṣl-i
je marocain.M.SG-NOM l' -origine.M.SG-GEN
« Je suis marocain d'origine. » (AS)

(2) Je suis français d'origine. (FR)

(3) **NI - (copule) - Adj -(relateur) - N2**

- Constructions peu étudiées (**AS** : Kremers 2005 ; Boudour et Sadler 2009 ; **FR** : Frei 1939, Riegel 1988, Hanon 1989, Van Peteghem 2006).

- **Objectif** : décrire les propriétés **sémantiques** de ces deux constructions ; mécanisme sémantique commun « **mode d'attribution indirect** »

PLAN

- I. Présenter la catégorie du « mode d'attribution indirect » et la **pertinence** de son introduction en **français**.

- II. (i) **Les contraintes sémantiques** sur le N2 et l'adjectif dans les deux constructions étudiées.

(ii) **les différents types de recatégorisations**.

(iii) **la contribution sémantique** du « complexe » Adj + N2.

- III. Les **contraintes** qui pèsent **sur la structure française** par rapport à l'équivalent de l'AS (**Sylvie est bleue des yeux*, OK en AS).

I

Le mode d'attribution indirect

I.1. Le « mode d'attribution indirect » en **AS** (*na't sababi*)

- **Deux modes de qualification** qui correspondent à deux manières d'attribuer une qualité à une entité.
- Le même adjectif parfois instancie les deux modes.

Attribution directe :

(4) fatāt-u-n ṭawīlat-u-n
fille.F.SG.-NOM-INDF longue.F.SG.-NOM-INDF
'une grande fille'

La qualité est attribuée **directement** au NI, avec lequel l'adjectif s'accorde (en genre, nombre, cas et (in)définitude).

NB : ces propriétés se manifestent même lorsqu'il s'agit d'un adjectif transitif (*ex. une femme fière de ses enfants*).

Mode d'attribution indirect :

(5) fatāt-u-n_i ṭawīl-u-n
fille.F.SG.-**NOM-INDF** long.M.SG-**NOM**

ša^ʿr-u=**hā**_i

cheveux.M.PL.NOM=**PR.F.SG**

‘une fille aux longs cheveux’ (litt. ‘une fille longs ses cheveux’)

Morphosyntaxe hybride : ex. l'adj s'accorde en genre avec le N2 mais en cas avec le N1 (ex. si N1 **GEN** ou **ACC** = l'adjectif le sera aussi).

Présence obligatoire d'un Pro résomptif attaché au N2, coréférentiel au N1.

Sémantique du mode d'attribution indirect

- ✓ **Deux prédications**
- ✓ **La qualification implique** prioritairement **le N2**
- ✓ Existence d'un **lien entre les deux Ns**.

La qualité est **d'abord attribuée au N2** (il s'agit de la première prédication) : la longueur est celle des cheveux.

L'ensemble « longs+cheveux » est attribué au N1 (deuxième prédication).

Le **passage de la qualité du N2 au N1** est assuré par le **lien** qui existe entre les deux Ns : le Pronom résomptif.

Hypothèse : si l'existence d'un lien entre les deux Ns est un des ingrédients nécessaires de ce mode de qualification,

Conséquence : on peut rapprocher de la construction illustrée sous (5), celle rangée dans les « **pseudo adjectival construct** » (Kremers 2005):

(6) fatāt-u-n ṭawīlat-u
 fille.F.SG.-NOM-INDF long.F.SG.-NOM

š-ša' r-i

les-cheveux.M.PL.-GEN

'une fille aux longs cheveux.'

Certes, la morphosyntaxe de l'adjectif est différente :

- ✓ l'adj. prend une forme spécifique (*-u* au lieu de *-un*),
- ✓ l'adj. forme un **constituant solidaire avec le N2** lequel est obligatoire et est au cas génitif,
- ✓ pas de Pro résomptif (≠5).

Mais la sémantique de (6) est celle des constructions qui instancient le mode d'attribution indirect.

Doron (2014 : 363)

(7) yalda arukat cavar
girl long-cs neck
'a girl whose neck is long'

« The Adjectival head in this construction is not directly interpreted as an attribute of the noun it modifies, but only indirectly, through being predicated of the annex, which itself is a relation taking the modified noun as argument. » (Ibid.)

Conclusion :

C'est bien la sémantique du mode d'attribution indirect et que les grammaires de l'AS réservent uniquement aux constructions avec un Pro résomptif.

Question :

Qu'en est il du **lien** qui favorise le passage de la qualité du N2 au N1?

Réponse :

Le lien est assuré lexicalement, grâce à la relation de **possession inaliénable** (cf. Siloni 2002 et les contraintes sur le N2.)

I.2. Le « mode d'attribution indirect » en FR

➤ La construction à sens restrictif :

- (8) a. Elle est grande / petite (de taille).
b. Ils sont jeunes (d'âge).
c. Cette table est carrée (de forme).
- (9) a. Cet homme est pauvre d'idées.
b. Ce bâtiment est facile d'accès.

➤ Les constructions *Tough* :

(10) Cette statue est difficile à déplacer.

(Tayalati & Lieven (à par.), Tayalati & Mostrov (2018.))

La construction française présente des différences :

- (i) pas de marquage morphologique entre l'adj. et le N2; et la mention du N2 est souvent facultative.
- (ii) accord morphosyntaxique total entre le N1 et l'adjectif.

Conséquences (à discuter) :

- ✓ **La contribution du N2 dans la qualification du N1 serait moins grande que dans l'équivalent en AS**
- ✓ **La prédication première serait entre l'adj et le N1.**

Des faits allant dans ce sens :

- l'adjectif devrait convenir au N1 (Van Peteghem 2006) :

(11) *Sylvie est bleue des yeux / *Sylvie est bleue.

- l'adj. est prédiqué du N1 en l'absence du N2 :

(12) Sylvie est grande / petite / jeune / Française...

Pourtant :

- l'adjectif ne convient pas toujours au N1 (mais toujours au N2) :

(13) Ce bâtiment est difficile d'accès / *Ce bâtiment est difficile.

- et même dans les cas où il y convient, la suppression du N2 pourrait donner lieu à des énoncés sous-déterminés :

(14) Paul est pauvre d'idées \neq Paul est pauvre.

- **l'optionnalité du N2 est donc soumise à une contrainte forte** : il faut qu'il soit restituable puisque « saillant », par défaut, dans l'attribution de la qualité au N1 (cf. exemples sous 8, répétés ici) :

- (15)
- a. Elle est grande / petite (de taille).
 - b. Ils sont jeunes (d'âge).
 - c. Cette table est carrée (de forme).
 - d. Marie est blanche (de peau).

Les faits illustrés par (13-14) semblent confirmer que sémantiquement la structure française, tout comme son équivalent arabe, **instancie le mode d'attribution indirect** :

- ✓ l'adjectif serait prioritairement prédiqué du N2 avant d'être prédiqué, en association avec celui-ci, du N1.

II

Typologie des propriétés exprimées

II. [Adj+N2] : prédicat complexe de type ILP

II.1. Généralités

- **N2, partie constitutive du NI**

- les deux structures sont **strictement inaliénables** :

(16) kāna ʾazraq-a l-ʾaynayn-i
 était.3SG bleu.M.SG-ACC les-yeux.F.DU-GEN
 « Litt. : Il était bleu les yeux »

(17) Marie est forte de **hanches**.

(18) Il est faible **d'esprit**.

(19) *kāna ʾazraq-a s-sirwāl-i
 était.3SG bleu.M.SG-ACC le-pantalon.M.SG-GEN

(20) *Il est déboutonné de la **veste**. vs. ^{ok}Il a la veste déboutonnée.

• l'adjectif est de type ILP

(21) *'ibn=ī ġarīḥ-u l-yad-i.
fils.M.SG=mon blessé.M.SG.-NOM la-main.M.SG-GEN

(22) *Le soldat était **blessé** de la main.

- ✓ [Adj + N2] attribue une propriété de type ILP au NI; il s'agit d'une **qualité distinctive** du NI (Ryding 2005 : 254) ;
- ✓ Les propriétés ILP fondent « la nature des choses (...), leur identité » (Van de Velde 2018 : 44) et sont, de ce fait, **catégorisantes** :

(23) C'est une fille *forte des hanches*.

Le SN en (23) dénote l'appartenance d'un individu à une classe (cf. Kleiber 1984, 1994, cité par Van de Velde *op.cit.*)

II.2. Des propriétés ILP statives (cf. Van de Velde 2018b)

(A) Les propriétés « essentielles » (AS et FR)

L'adjectif est couplé à un N2 impliquant des parties du corps humain, des dimensions... – inséparables de leurs sujets :

(24) a. kāna 'azraq-a l-'aynayn-i
 était.3SG bleu.M.SG-ACC les-yeux.F.DU-GEN
 « Litt. : Il était bleu les yeux »

b. kāna mağribiyy-a l'-aṣl-i
 était.3SG marocain.M.SG-ACC l'-origine.M.SG-GEN
 « Il était marocain d'origine. »

(25) Il est **vif** de **tempérament** / **faible** d'**esprit**.

(B) Les propriétés « contingentes » (AS et FR)

L'adjectif intensifieur est couplé à un N2 qui dénote une **qualité non-essentielle** du NI (ex. qualités physiques, psychiques, comportementales... :

(26) a. **kānat** **fā'iqat-a** **l-ğamāl-ī**
était.3SG exceptionnelle.F.SG-ACC la-beauté.M.SG-GEN
« Litt.: Elle était exceptionnelle la beauté. »

b. **kāna** **šadīd-a** **l-ḥaḍari**
était.3SG très.M.SG-ACC la-prudence.M.SG-GEN
« Il était très prudent. »

(27) a. Sa peau est **éclatante** de **beauté**.

b. Une personnalité **exceptionnelle** d'**ambition**/de **simplicité**.

- **Des propriétés ILP basées sur des actions habituelles**

(C) Les « propensions »

A. L'adj est couplé à un déverbal et exprime une propriété dispositionnelle pour une entité animée (AS) :

(31) **kāna** **kaṭīra** **l-kaḍi-bi**
 était.3SG beaucoup.M.SG-ACC le-mensonge.M.SG-GEN /
 / **t-tadhīn-i**
 le-dév.: fumer.M.SG-GEN
 « Il mentait / fumait beaucoup. »

Paraphrase possible avec un **nom d'agent** combiné avec un **adjectif de taille** qui indique la fréquence de l'action exprimée par le N2 (cf. Anscombe 2001, Roy & Soare 2012 pour les agents dispositionnels).

(D) Les qualités dispositionnelles des entités non-animées

L'adj est couplé à un déverbal et exprime une propriété dispositionnelle pour une entité non animée (**AS** et **Fr**) :

(32) barnāmağ-u-n sahl-u l-'isti'māl-i
logiciel.M.SG-NOM facile.M.SG-NOM l'utilisation.M.SG-GEN
« un logiciel facile d'utilisation »

- (33) a. Il s'agit d'un logiciel **facile** d'**utilisation**.
b. Ce bâtiment est **difficile** d'**accès**.

- Des paraphrases présentent les qualités exprimées comme **constitutives** de la nature des entités qualifiées :

- (34) a. Ce logiciel **a** / **offre** / **présente** une facilité d'utilisation appréciable.
b. Le bâtiment **présente** une difficulté d'accessibilité / quant à l'accès.

- En outre, la paraphrase par « avoir » en FR (Van de Velde 1995) montre que le **déverbal** y est interprété comme une « **partie** » (ici « dimension ») (cf. 35 et 36) :

- (35) a. Ce logiciel **a** une **utilisation** facile.
b. Ce bâtiment **a** un **accès** difficile.

(36) Cette maison **a** un **toit** pointu.

Remarque : tous les déverbaux ne sont pas compatibles avec le statut de « partie » dans la construction étudiée ou celle en *avoir* :

(37) a. ??C'est un livre **difficile** de **traduction**.
b. *Ce livre **a** une **traduction** difficile.

(38) a. *C'est un bijou **facile** de **dissimulation**.
b. *Ce bijou **a** une **dissimulation** facile.

Par contre, ces déverbaux, sous forme d'infinitifs, sont acceptés dans les *Tough constructions* :

(39) Ce livre est **difficile** à **traduire**.

(40) Ce bijou est **facile** à **dissimuler**.

Or, Van de Velde (2018a) a montré que **l'infinitif** des TC a le statut d'une **dimension** de l'entité qualifiée...

II.3. ...pour récapituler

- Aussi bien en AS qu'en FR :
 - ✓ [ADJ]+N2], prédicat ILP catégorisant, avec un N2 « inhérent » au N1 (possession inaliénable)
 - ✓ convergence au niveau des **propriétés « statives »**: le N2 peut dénoter une partie du corps, une dimension, une qualité physique ou comportementale
 - ✓ des N dénotant des **procès** peuvent être recatégorisés en dimensions d'entités non animées (*accès/bâtiment*)

- En AS mais pas en FR, peuvent être **recatégorisés** (entre autres) **en qualités** (« parties » constitutives/dimensions) :
 - des **états** psychiques (*joie, peur*) et physiques (*maladie, fatigue*)
 - des **actions** habituelles qui permettent de caractériser l'humain (*fumer, mentir*)
- De manière générale, la structure de l'AS permet des recatégorisations plus importantes que son équivalent français.

III

Les contraintes sur la structure française

III. Les restrictions sur la « partie » et la qualité prédiquée dans la structure française

Divergence entre l'AS et le FR :

- ✓ En AS, il suffit qu'il y ait une **consubstantialité** entre le tout et la partie :

(41) ^{ok}kāna 'azraq-a l- 'aynayn-i
 était.3SG bleu.M.SG-ACC les-yeux.F.DU-GEN
 « Litt. : Il était bleu les yeux »

- ✗ Le principe de consubstantialité n'est pas suffisant pour assurer la grammaticalité de la « structure converse » (Frei, 1939) en français.

(42) *Il était bleu des yeux.

III.1. Le cas des parties physiques

- **Même qualité, parties différentes :**

(43) *Paul est *large* des **narines**.

(44) Paul est *large* des **épaules**.

(45) Paul est *large*.

(46) *Sylvie est *longue/courte* de **cils**.

(47) Sylvie est *longue/courte* de **jambes**.

(48) *Sylvie est *longue/courte*.

→ Les deux paradigmes font apparaître des contraintes au niveau du N de partie **par rapport à une qualité donnée attribuée au tout**.

→ Le deuxième paradigme montre, en outre, que l'adjectif **doit convenir au N de partie, sans forcément convenir en soi au tout (48)**.

- **Des qualités différentes pour la même partie :**

(49) ??Paul est grand des mains/des pieds.

(50) Paul est paralysé des mains/des pieds.

→ Ce ne sont donc pas certains N de partie qui sont (in)compatibles en soi, mais l'(in)compatibilité serait **au niveau du choix de l'adjectif dans la qualification (globale) du tout.**

• Tentative d'explication :

La « partie », eu égard à une qualité donnée, doit être **suffisamment importante** (ou « ample ») dans le tout pour que la prédication, dans son ensemble, puisse s'effectuer.

- ✓ les épaules, et non les narines **déterminent** la « **largeur** » globale de l'individu (46)
- ✓ la paralysie des mains (52) **affecte** les besoins vitaux de **l'humain dans son fonctionnement global** (se nourrir seul, écrire, s'agripper...).

III.2. Le cas des parties « abstraites »

- (51) Il est faible/jeune d'**esprit**.
- (52) Il est vif de **tempérament**.
- (53) Il est large d'**idées**.
- (54) Paul est une personnalité exceptionnelle d'**ambition**.
- (55) Il est marocain d'**origine**.
- (56) Le bâtiment est difficile d'**accès**.

→ Les « parties abstraites », couplées à l'adjectif, dénotent des **caractéristiques saillantes** dans le tout qui permettent la description de celui-ci en quelque sorte dans sa globalité.

→ En outre, l'absence totale d'autonomie des « parties abstraites » par rapport au tout favoriserait la transitivité de la qualité (de la partie) au tout.

III.3. Pour récapituler : divergences entre FR et AS

- La contrainte observée dans la structure française (*i.e.* l'« ampleur » de la partie eu égard à une qualité donnée) ne doit pas être extérieure au fait que **l'adjectif s'accorde avec le sujet**, même s'il est logiquement prédiqué de la partie (le N2).
- En AS, cette contrainte n'existe pas, **l'adjectif étant associé étroitement au N2** par un procédé morphologique particulier.
- Le tour en français est **assez limité**, avec une tendance au figement (*être dur d'oreille*)
- les conditions d'apparition de l'article défini devant le N2 ne sont pas claires (*Il est large de/des hanches; le bâtiment est difficile d'/*de l'accès*) (cf. Hanon et Van Peteghem *op.cit.*)
- La structure de l'AS est en revanche **productive**, régulière morphologiquement, mis à part quelques rares cas de figement.

IV. Conclusion générale

- **Aussi bien en AS qu'en FR :**

- ✓ Les deux structures instancient le « **mode d'attribution indirect** » : l'adjectif, qui convient toujours sémantiquement au N2, qualifie en association avec celui-ci le N1;
- ✓ Cette qualification est rendue possible par la **relation de possession inaliénable** qui existe (ou qui sera imposée par les structures) entre le **N1** (le « tout ») et le **N2** (la « partie ») ;
- ✓ **L'adjectif et le N2** attribuent ensemble une propriété **ILP** au N1 : il s'agit d'une propriété catégorisante (appartenance d'un individu à une classe).

- **Mais les deux structures présentent des différences au niveau de certains paramètres :**
- ✓ La cohésion syntaxique entre l'adjectif et le N2 est plus forte en AS qu'en FR, d'où :
 - le fait que le N2 est toujours obligatoire en AS alors qu'il peut être **facultatif** en FR, du moins **sous certaines conditions** ;
 - Les restrictions observées en FR relativement à « l'ampleur » de la partie dans la qualification globale du tout.
- ✓ La structure de l'**AS** est **plus productive** que l'équivalent français et permet la **recatégorisation** en « **qualités** » d'un plus grand nombre de catégories.

- ✓ **En revanche la structure française est plus « cantonnée » dans le domaine de l'inaliénable proprement dit, les « parties » acceptées référant surtout à des propriétés statives, exception faite des déverbaux devenant des « manières d'être » d'entités inanimées.**

... de manière générale :

Nous espérons avoir montré que la catégorie du « mode d'attribution indirect », bien établie dans les langues sémitiques, peut être étendue à d'autres langues, et qu'elle permet le rapprochement de différentes structures sur la base d'un mécanisme sémantique commun.

Il en est ainsi des deux structures examinées dans cette présentation, mais également des constructions *Tough*. Il pourrait s'agir d'un mécanisme « universel » de double prédication.

Merci

شكراً

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Al Sharifi, B. & L.Sadler. (2009). *The adjectival construct in Arabic*. In Butt M. & T. Holloway King (eds.), Proceedings of the LFG09 conference, 26–43. Stanford, CA: CSLI Publications.
- Doron E. (2014). The interpretation of Construct-State morphology. In Bendjaballah S., Faust N., Lahrouchi M. & N. Lampitelli (eds). *The Form of Structure, the Structure of Form: Essays in honor of Jean Lowenstamm*. Language Faculty and. Beyond 12. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamin : 361–374.
- Frei, H. (1939), « Sylvie est jolie des yeux ». *Mélanges Charles Bally*, Genève.
- Hanon, S. (1989). *Les constructions absolues en français moderne*. Louvain-Paris, Peeters.
- Hazout, I. (2000). Adjectival genitive constructions in Modern Hebrew: a case study in coanalysis. *The Linguistic Review* 17, 29–52.
- Kremers, J. (2005). Adjectival constructs in Arabic. *Linguistische Berichte* 203:331–348.
- Polotsky, H-J. (1978). A point of Arabic syntax: The indirect attribute. *Israel Oriental Studies* 8 : 159– 174.
- Ryding, K. (2005). *A reference grammar of Modern Standard Arabic*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Siloni, T. (2002). Adjectival constructs and inalienable constructions. In: Ouhalla, J. & U. Shlonsky, eds., *Themes in Arabic and Hebrew Syntax*. Dordrecht, Kluwer: 161–187.
- Tayalati F. & Dankaert L. (à paraître). The syntax and semantics of Modern Standard Arabic tough-constructions. *Folia Linguistica*, 44 pages.
- Tayalati, F. & Mostrov, V. (2018). Les constructions TOUGH en bulgare et en arabe standard : une sémantique commune au delà d'une syntaxe différente. JE *Les constructions Tough : syntaxe, sémantique et interfaces*, le 4 mai 2018, Université de Lille.
- Van de Velde, D. (2018a). Tough adjectives et propriétés dispositionnelles. JE *Les constructions Tough : syntaxe, sémantique et interfaces*, le 4 mai 2018, Université de Lille.
- Van de Velde, D. (2018b), *Faits et causes*. Lille, Septentrion.
- Van Peteghem M. (2006). Anaphores associatives intra-phrastiques et l'inaliénabilité. In Riegel M., Schnedecker C., Swiggers P. & I. Tamba (éds.). *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60e anniversaire*. Orbis Supplementa, Leuven, Peeters, pp. 441–456.

• Quelques perspectives

-Ajouter dans l'étude comparative la structure française inaliénable à « prédication directe » *Sylvie a les yeux bleus* qui, tout comme la structure de l'AS, fonctionne sur la seule consubstantialité entre partie et tout, et permet des recatégorisations importantes (*L'instituteur avait la punition facile*); en revanche, elle accepte également des prédicats SLP (\neq AS) (*Sylvie a les mains sales*);

-Etablir le lien entre les deux structures examinées et les constructions *Tough*: pourquoi celles-ci permettent à un plus grand nombre d'actions d'être converties en « dimensions » (*ce bijou est facile à dissimuler/*de dissimulation*)?

-Essayer d'expliquer la fluctuation dans l'emploi de l'article défini dans la structure française (*Elle est forte de/des hanches, Le bâtiment est difficile de/*de l'accès*).